

CONSEILLER-RE EN VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer l'expertise de la Compétence et acquérir des outils spécifiques : mener des diagnostics d'évolution professionnelle, créer et formaliser des dispositifs territoriaux ou d'entreprises, accompagner à la validation des acquis de l'expérience et rédiger des notes d'aides à la décision.

DUREE

47 jours - 330 heures de formation
70 heures de stage (possibilité de stage au sein de l'entreprise)

PUBLIC CONCERNE

DRH, RRH, formateur/consultant ou responsable de projets d'insertion ou d'accompagnement de personnes et d'entreprises, représentant du personnel

PREREQUIS

Être titulaire d'un titre de niveau III ou justifier de 2 ans d'expérience professionnelle dans la formation ou ressources humaines ou bénéficier d'une valorisation des acquis professionnels (VAP).

LES + DE LA FORMATION

- Accompagnement opérationnel
- Savoirs transposables et utilisables
- Actualisation des savoirs conformément à l'évolution du cadre réglementaire.

COMPETENCES VISEES

- Etablir un diagnostic
- Conseiller à partir d'un diagnostic
- Concevoir un dispositif territorial, d'entreprise ou individuel
- Contractualiser (partenaires, entreprises, candidat...)
- Organiser et coordonner les interventions
- Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe
- Accueillir, informer et orienter un partenaire, un groupe, un-e candidat-e
- Communiquer et informer des procédures de VAE
- Mettre en place un dispositif de VAE, AFEST, CEP...
- Développer un dispositif pédagogique incluant la préparation du candidat au passage devant le jury VAE
- Accompagner un-e candidat-e à la VAE



SANCTION

Titre de niveau II
N° 28170 au RNCP



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement lors des premières expérimentations est proposé à l'issue de la formation.



COUT

Parcours complet : **6900€**

Ou par domaine
Le DC1-8J : 1400 €
Le DC2-12J : 2100 €
Le DC3-12J : 2100 €
Le DC4-15J : 2625 €



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



INTERVENANTS

Formateurs spécialisés sur la thématique et Conseiller Compétences

CONSEILLER-RE EN VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

PRESENTATION DE LA FONCTION

Le-a conseiller-ère en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a pour mission d'accompagner les organisations, les salariés, les professionnels bénévoles, les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de valorisation de leurs compétences et/ ou de leur démarche de VAE.

Le-a conseiller-ère en VAE **peut exercer dans les RH**, il-elle peut conseiller au pilotage afin de répondre aux besoins des salariés-es mais aussi co-construire des stratégies de développement et d'adaptation de reclassement des employés-es

Le-a conseiller-ère en VAE **peut s'exercer dans la formation**, moyen pour réguler l'employabilité des salariés-es. A ce titre, les organismes de formation doivent prendre en compte désormais les besoins du monde du travail dans leur offre et leur accompagnement de formation

Enfin le-a conseiller-ère en VAE **est un manager** : il-elle doit être en capacité de mobiliser et de réguler une équipe transversale au service d'un projet visant à transformer l'environnement de travail.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation qui se décline en quatre domaines de compétences (DC) permettra d'acquérir et de développer les connaissances et les savoir-faire relatifs aux activités ci-dessous :

DC1 Organisation RH Administrative et RH Partenariale	DC2 Expertise - Conseil
DC3 Conception et Pilotage du dispositif	DC4 Guidance – Facilitation

5 BLOCS DE COMPETENCES POUVANT ETRE PRESENTES SEULS

- 01 **Accompagner un-e candidat-e à la VAE** : Développer un dispositif pédagogique incluant la préparation du-de la candidat-e au passage devant le jury VAE.
- 02 **RH Administrative-organiser et suivre des dispositifs** : contractualiser les partenariats et formaliser les dispositifs notamment AFEST, Formation interne...
- 03 **Communiquer-informer des procédures de VAE** : Accueillir, informer et orienter un partenaire, un groupe, un-e candidat-e
- 04 **Conseiller à partir d'un diagnostic** en vue d'une évolution professionnelle : Elaborer une note d'aide à la décision
- 05 **Mettre en place un dispositif de VAE** : Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe, organiser et coordonner les interventions dans le cadre d'un projet intra ou inter-entreprises

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
Fax : 01.41.11.44.16

secretariat@institut-iris.fr

www.institut-iris.fr